

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 11 (1983)
Heft: 42

Artikel: A tout seigneur, tout honneur !
Autor: Burnet, Paul
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-240965>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A TOUT SEIGNEUR, TOUT HONNEUR !

Jusqu'à présent, j'avais plutôt utilisé le slogan "A César, ce qui est à César".... A vrai dire, ces deux expressions ont une certaine ressemblance; mais pour aujourd'hui, la première, énoncée en titre, convient mieux.

On sait que les patoisants vaudois ont édité, il y a déjà près d'une trentaine d'années, un premier livret de chants populaires, aux mélodies bien connues, mais dont les paroles françaises sont données en patois.

Le premier chant de cette modeste mais précieuse publication, c'est le Cantique suisse, et le second : l'Hymne national suisse (O monts indépendants . . .) qui correspond au "Ruffst du mein Vaterland" que chantent ainsi nos Confédérés d'Outre-Sarine.

Eh bien, si l'on m'avait demandé à brûle-pourpoint le nom du traducteur patoisant de ce chant patriotique, j'aurais dit . . . en hésitant : ce doit être le professeur Goumaz (comme pour le cantique suisse) . . . ou Jules Cordey . . . éventuellement Oscar Pasche . . . Erreur totale !

Le chercheur et publiciste infatigable que fut Edouard Helfer nous l'a dit dans le "Conteur vaudois" du 15.3.56, mais on n'a pas réagi . . . Il s'agit d'Alfred Cérésolle (1842—1915) pasteur et écrivain populaire qui a publié cette traduction en 1884 déjà dans son livre "Scènes vaudoises", page 203.

C'est sans doute le premier écrivain patoisant qui ait osé mettre en vieux langage les paroles d'un chant, reconnu officiel — solennel même — pour les Suisses et les Britanniques.

Je n'avais jamais remarqué que, dans notre livret, ce chant était anonyme . . . et je me demande bien pourquoi, puisque l'auteur en est connu. J'invite tous les possesseurs du sus-dit livret à le compléter comme il se doit, et, du même coup, à relever dans "L'Ami du Patois" No 40, page 28, que le poème intitulé "Lo testameint d'on caïon" provient d'un morceau en prose de Marc à Louis, publié dans le "Conteur vaudois du 15 mars 1932.

Ainsi l'exige le respect de la propriété intellectuelle.

Paul Burnet

